

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 90 (1964)  
**Heft:** 15

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)  
de la Section genevoise de la SIA  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-  
technique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne

Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgeurin, arch.; J.-C. Ott, ing.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;

M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,  
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

## RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,  
architecte  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse Fr. 34.—	Etranger Fr. 38.—
Sociétaires . . . . .	» 28.—	» 34.—
Prix du numéro . . . . .	» 1.60	

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II 87 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie  
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page . . . . .	Fr. 350.—
1/2 " . . . . .	» 180.—
1/4 " . . . . .	» 93.—
1/8 " . . . . .	» 47.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

La traversée de la rade de Genève.

Prévisions et observations des tassements pour deux immeubles récents à Genève, par Pierre Dériaz, ing. dipl. FPF-SIA.

Bibliographie. — Les congrès.

Documentation générale.

Nouveautés, informations diverses.

## LA TRAVERSÉE DE LA RADE DE GENÈVE

Le problème de la traversée de la rade de Genève intéresse tous les Genevois ; il a même soulevé des passions. Des propositions émanant de presque tous les milieux ont surgi. C'est finalement la Commission d'urbanisme qui a été chargée d'examiner le problème et de coordonner les efforts des différents groupes d'étude. Finalement, six solutions ont été retenues, pour lesquelles des études assez complètes ont été effectuées. Le Département des travaux publics de Genève a organisé, à l'intention du public, une exposition de maquettes qui reproduisent de manière très suggestive les six solutions étudiées. Cette exposition a été ouverte par une conférence de presse tenue le 6 mars 1964, au cours de laquelle M. François Peyrot, président du Département des travaux publics, et M. Marc Saugey, architecte et animateur de la Commission d'urbanisme, ont clairement exposé le problème en général ainsi que les solutions particulières retenues.

Il faut féliciter le Département des travaux publics de Genève de sa remarquable initiative et souligner

également l'intérêt réel que présente une telle exposition, par ailleurs parfaitement réussie.

Nous reproduisons ci-dessous certains textes publiés par le Département des travaux publics, ainsi que des informations relatives aux différentes solutions envisagées et émanant de la Commission d'urbanisme.

## But de l'exposition

Le but de l'exposition est d'informer la population genevoise de l'état d'avancement des études relatives au tracé de la route express urbaine sur le territoire du canton de Genève. Il est rappelé que cet ouvrage entre dans le cadre de la construction des routes nationales et se trouvera comme tel bénéficiaire d'une subvention de 65 % de la part de la Confédération. Il est en outre précisé qu'aux termes de la loi fédérale sur la construction des routes nationales, il appartient au Service fédéral des routes et des digues d'établir les projets généraux, en collaboration avec les services fédé-

raux et cantonaux intéressés. Ce service a toutefois bien voulu déléguer ses compétences au canton de Genève, mais sous sa surveillance. Un contact permanent a donc été maintenu entre lui et le Département des travaux publics.

En conséquence, le tracé proposé devra être approuvé par les autorités fédérales sur la base des dossiers d'étude qui leur ont été remis au début de 1964. Etant donné que ce tracé comprend la traversée de la rade de Genève, il était indispensable d'étudier à fond tous les types d'ouvrages concevables et d'en connaître notamment le coût et l'incidence esthétique dans le cadre d'un paysage qui est cher à tous les Genevois.

C'est pourquoi l'exposition, tout en donnant l'indication générale du tracé, insiste tout particulièrement sur les différents modes de traversée figurés par des maquettes. Aussi bien les autorités fédérales que cantonales sont désireuses de trouver une solution qui ne heurte pas les sentiments de la population genevoise.

#### *Indications de la Commission d'urbanisme*

##### **Evolution**

Genève connaît un accroissement annuel intensif de sa population, soit 10 000 à 12 000 habitants ces dernières années ; on peut admettre l'hypothèse d'une augmentation moyenne de 100 000 habitants tous les dix ans, ce qui conduit à :

360 000 habitants en 1970  
460 000 habitants en 1980  
560 000 habitants en 1990  
660 000 habitants en 2000

Sous la poussée démographique, les zones de construction s'étendent rapidement, d'où asphyxie croissante des rues et des ponts du centre de la ville, ce développement étant déséquilibré, car la ville s'éloigne du lac.

Autre conséquence : l'accroissement du nombre de véhicules à moteur, qui se traduit par :

- taux en 1963 : 275 véhicules (4 roues) pour 1000 habitants, soit 82 500 véhicules pour 300 000 habitants ;
- taux en 2000 : 400 véhicules (4 roues) pour 1000 habitants, soit 264 000 véhicules pour 660 000 habitants.

Une forte augmentation de la battellerie se manifeste également, et on peut estimer que la rade devra au moins doubler de capacité en vingt ans.

##### **Problèmes**

Le développement intensif de Genève pose à l'urbanisme plusieurs problèmes qu'il est absolument nécessaire de résoudre déjà pour le futur immédiat (1970), en première étape :

- équilibrer le développement de l'agglomération de chaque côté du lac, et non en lui tournant le dos ;
- créer les artères nécessaires pour faire face à un développement intense de la motorisation :  
relations internationales et régionales . . . . . 10 %  
liaisons intersecteurs . . . . . 50 %  
circulation au centre de la ville . . . . . 40 %

- créer une rade à l'échelle de l'agglomération future :
- battellerie : à voile et à moteur
- circulation : d'accès et parking
- loisirs : plages et promenades
- financer les ouvrages nouveaux.

##### **Solutions**

Une nouvelle traversée de la rade, en amont du pont du Mont-Blanc, permet de répondre à ces problèmes.

- a) Par une liaison rapide des rives, elle favorise le développement vers l'est de la rive gauche (Chêne-Bourg, zone industrielle de Thônex), ainsi que l'extension de la zone d'activité internationale sur la rive droite.
- b) Inscrite dans le système alvéolaire des voies express, elle assure :
  - une liaison directe entre la Route nationale n° 1 et la Route Blanche (tunnel du Mont-Blanc) ;
  - les contacts entre secteurs nord et est, ce qui dégage le centre du trafic de transit (actuellement : 38 000 UV, en 1990 : 80 000 UV sans nouvelle traversée) ;
  - des accès rapides dans le centre, soit depuis la place des Nations et Frontenex, soit par les quais, en relation avec un futur pont Sous-Terre ;
  - des liaisons entre l'aéroport, la gare centrale et l'autre rive ;
  - le choix d'un tracé de la Route nationale incluant la traversée de la rade, permet un important financement des ouvrages par la Confédération (65 %) et rend possible une réalisation proche ;
  - cinq solutions de traversée ont été conçues et adoptées, sur trois axes. A chacune correspond un aménagement nouveau de la rade.

##### **Choix des axes**

###### *Axe amont :*

Tracé direct entre la place des Nations et le carrefour de Frontenex (le plus court chemin). Plus en amont, les ouvrages de traversée seraient extrêmement longs et ne s'inscriraient plus dans le réseau de ceinture.

###### *Axe intermédiaire :*

Tracé le plus direct qui puisse permettre des contacts sur les rives, sans atteinte au parc Mon-Repos ni au bassin de la Nautique.

###### *Axe aval :*

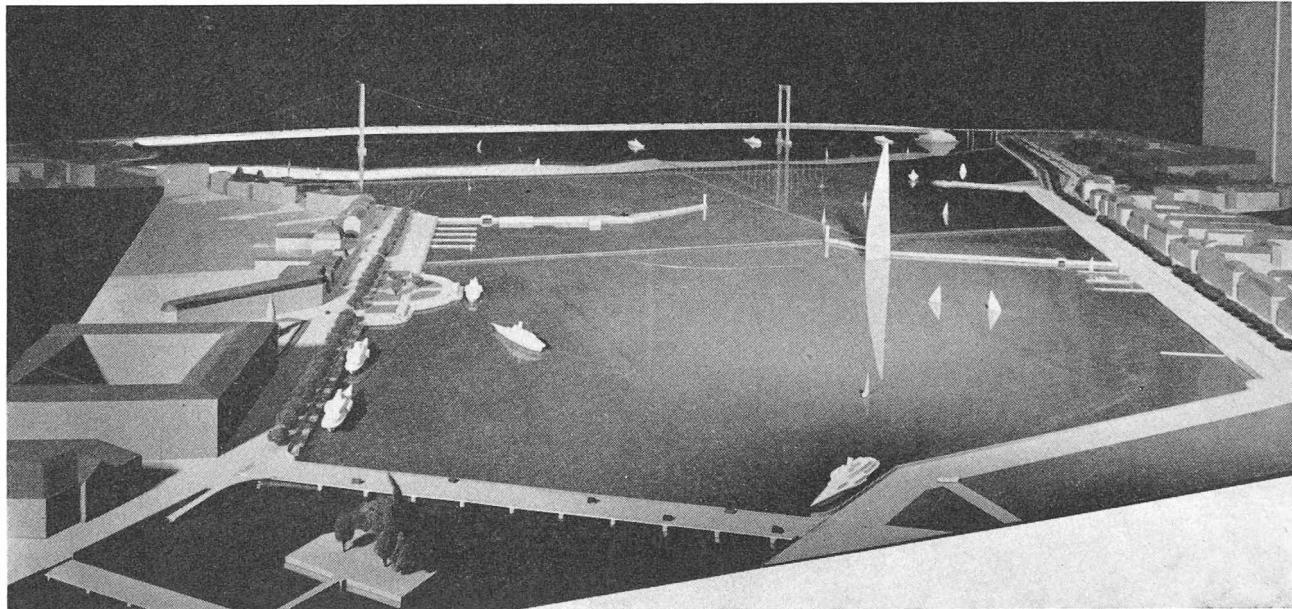
Tracé qui donne l'ouvrage de traversée le plus court. Plus en aval, les ouvrages d'accès sur la voie express ne sont plus réalisables sans d'énormes emprises et sans gain notable sur la longueur de l'ouvrage de traversée.

## 1 AXE AMONT

### TRAVERSÉE PAR PONT SUSPENDU

#### Liaison directe

#### Place des Nations - carrefour de Frontenex



#### Ouvrages

##### 1. Système

Pont suspendu à deux pylônes, avec ancrage aux extrémités.

##### 2. Dimensions

Longueur . . . . .	1430 m
Travée centrale . . . . .	770 m
Travées latérales . . . . .	330 m
Hauteur libre . . . . .	26 m

##### 3. Durée d'exécution

Quatre ans.

##### 4. Coût

Pont suspendu . . . . .	170 millions de fr.
Voies d'accès . . . . .	60 millions de fr.
Frais d'exploitation annuels de Fr. 500 000.— capitalisés en vingt ans . . . . .	10 millions de fr.
Total	<u>240 millions de fr.</u>

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

#### Caractéristiques

##### 1. Urbanisme

Axe à caractère suburbain.

##### 2. Circulation

Liaison franche et rapide interrégions et intersecteurs.

Absence de liaison entre les quartiers du centre.

Solution dont la pleine efficacité ne se manifestera que dans un avenir lointain.

Ne résout pas le problème de la circulation urbaine sans d'importants aménagements des axes Frontenex-Jargonnant et place des Nations-Montbrillant.

##### 3. Transports en commun

Dans un avenir immédiat, n'apporte pas d'allége-ment au trafic des transports en commun.

##### 4. Aménagement de la rade

Les quais sont dégagés.

Exécution de la future grande rade sans aucune sujexion.

##### 5. Esthétique

Disproportion avec l'architecture de la rade.

Manque de liaison architecturale avec la cité.

Plan d'eau complètement dégagé, culées gênantes.

Attraction touristique.

##### 6. Construction

Réalisation sans perturbation de la circulation aux abords du centre.

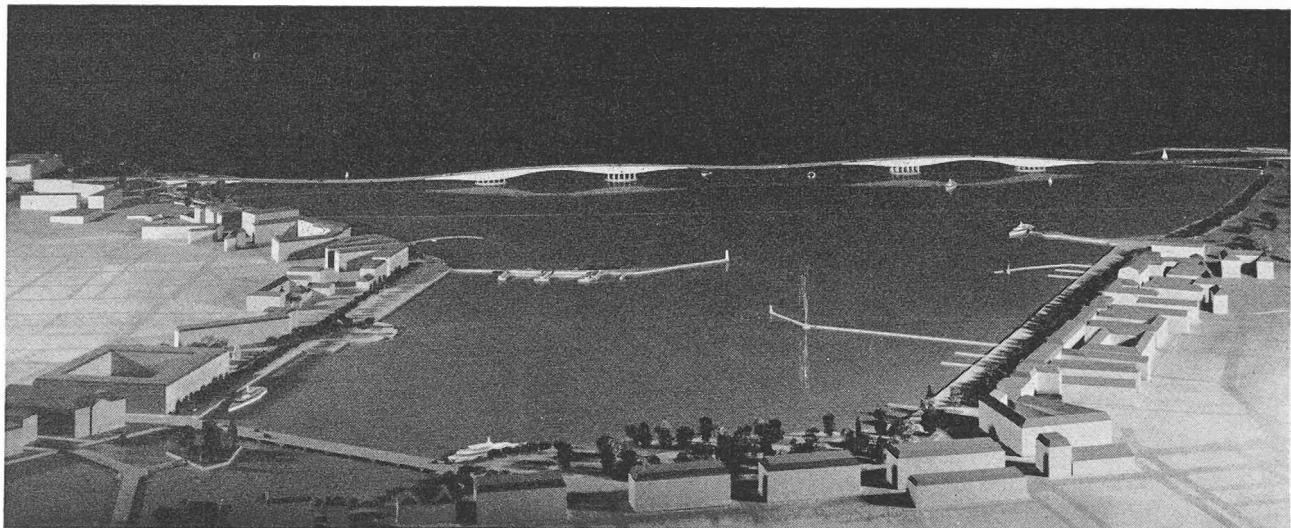
Possibilité d'une première étape ne comprenant que quatre pistes autos.

## 1 A AXE AMONT

### TRAVERSÉE PAR UN PONT TENDU

#### Liaison directe

Place des Nations - carrefour de Frontenex, avec raccords sur les quais



#### Ouvrage

##### 1. Système

Pont tendu en béton fortement armé, sur deux doubles supports intermédiaires, avec ancrage aux extrémités.

##### 2. Dimensions

Longueur . . . . .	1950 m
Travée centrale . . . . .	440 m
Travées de support . . . . .	198 m
Travées latérales . . . . .	440 m
Hauteur libre . . . . .	14 m

##### 3. Durée d'exécution

Quatre ans.

##### 4. Coût

Pont tendu . . . . .	149 millions de fr.
Voies d'accès . . . . .	45 millions de fr.
Frais d'exploitation annuels de Fr. 300 000.— capitalisés en vingt ans . . . . .	6 millions de fr.
Total	<u>200 millions de fr.</u>

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

Liaison éloignée avec les quartiers du centre.  
Profil en long critiquable (visibilité et sécurité).

##### 3. Transports en commun

N'apporte pas d'allégement sensible au trafic des transports en commun dans un avenir immédiat.

##### 4. Aménagement de la rade

Les quais sont dégagés.  
Exécution de la future grande rade sans aucune sujexion.  
Empiètement important sur le parc Mon-Repos.  
Liaisons promenades piétons agréables entre les parcs de chaque rive.

##### 5. Esthétique

Pont d'une conception originale.  
Disproportion avec l'architecture de la rade.

##### 6. Construction

Construction novatrice, sans exemple à ce jour.  
Pas de perturbation de la circulation pendant la construction, aux abords du centre.

#### Caractéristiques

##### 1. Urbanisme

Axe à caractère suburbain.

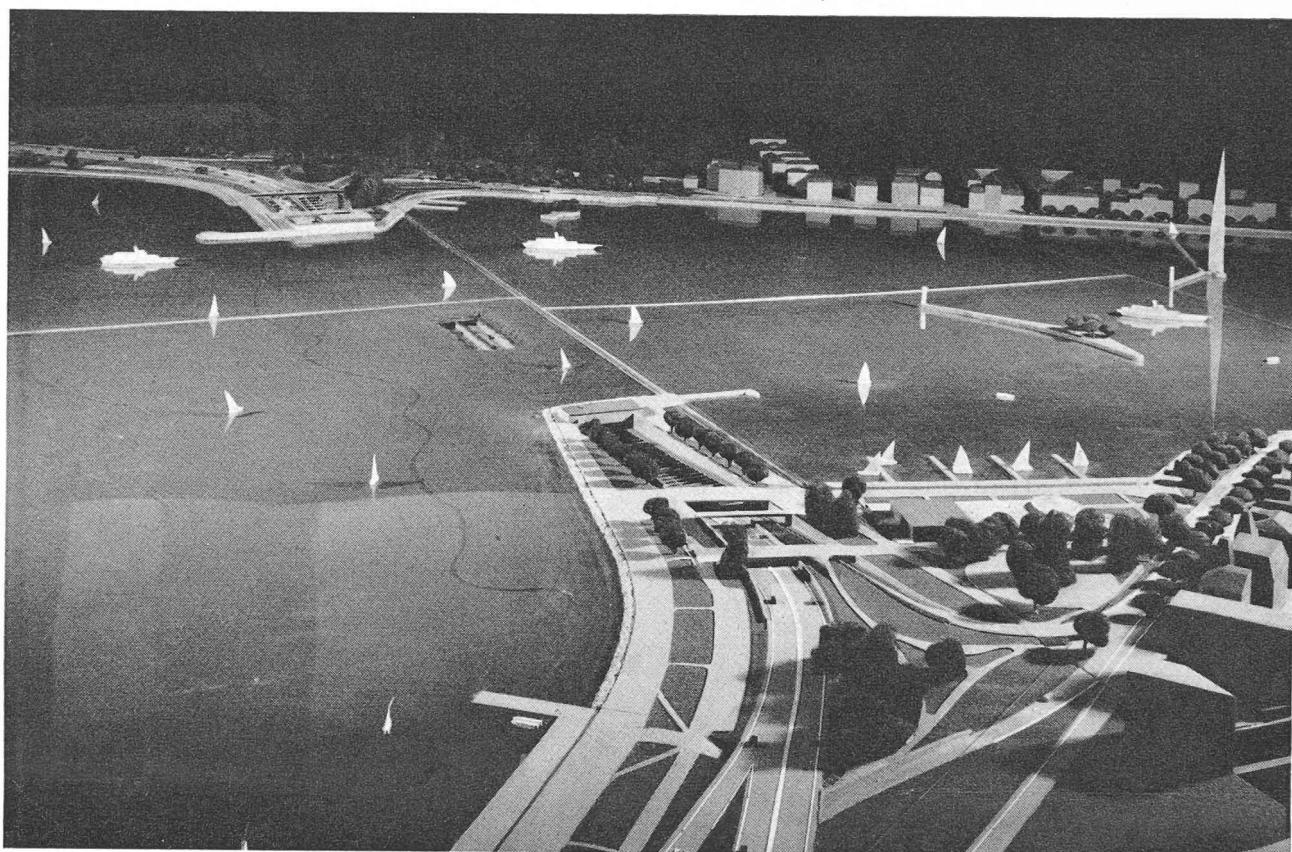
##### 2. Circulation

Liaison franche et rapide interrégions et intersecteurs.

## 2 AXE INTERMÉDIAIRE

### TRAVERSÉE PAR JETÉES-PROMENADES ET TUNNEL

Liaison des rives à la hauteur du Palais Wilson et du parc des Eaux-Vives



#### Ouvrage

##### 1. Système

Tunnel de section rectangulaire.

A chaque extrémité du tunnel, un bâtiment de ventilation.

Rampes d'accès traitées en jetées-promenades.

##### 2. Dimensions

Longueur . . . . . 580 m

Section . . . . . 34×7 m

Hauteur des bâtiments de ventilation sur l'eau . . . . . 6 m

##### 3. Durée d'exécution

Quatre ans.

##### 4. Coût

Tunnel . . . . . 75 millions de fr.

Voies d'accès . . . . . 93 millions de fr.

Frais d'exploitation annuels de Fr. 1 400 000.— capitalisés en vingt ans . . . . . 28 millions de fr.

Total 196 millions de fr.

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

#### Caractéristiques

##### 1. Urbanisme

Axe à caractère semi-urbain.

##### 2. Circulation

Bonnes relations intersecteurs.

Relations entre les quartiers du centre assurées.

Bonne décharge du pont du Mont-Blanc.

NOMBREUSES voies parallèles, faute de distance.

##### 3. Transports en commun

Permet d'améliorer le trafic des transports en commun.

##### 4. Aménagement de la rade

Agrandissement de la rade permettant le développement de la petite batellerie.

Grosse batellerie continuant à pénétrer jusqu'au pont du Mont-Blanc, grâce à un plan d'eau continu.

Création de jetées-promenades par emprises importantes sur le lac.

Désagrément d'une traversée sous-lacustre dans un site exceptionnel.

##### 5. Esthétique

Horizon dégagé et quais de la rade non modifiés.

Ampleur des ouvrages devant les parcs.

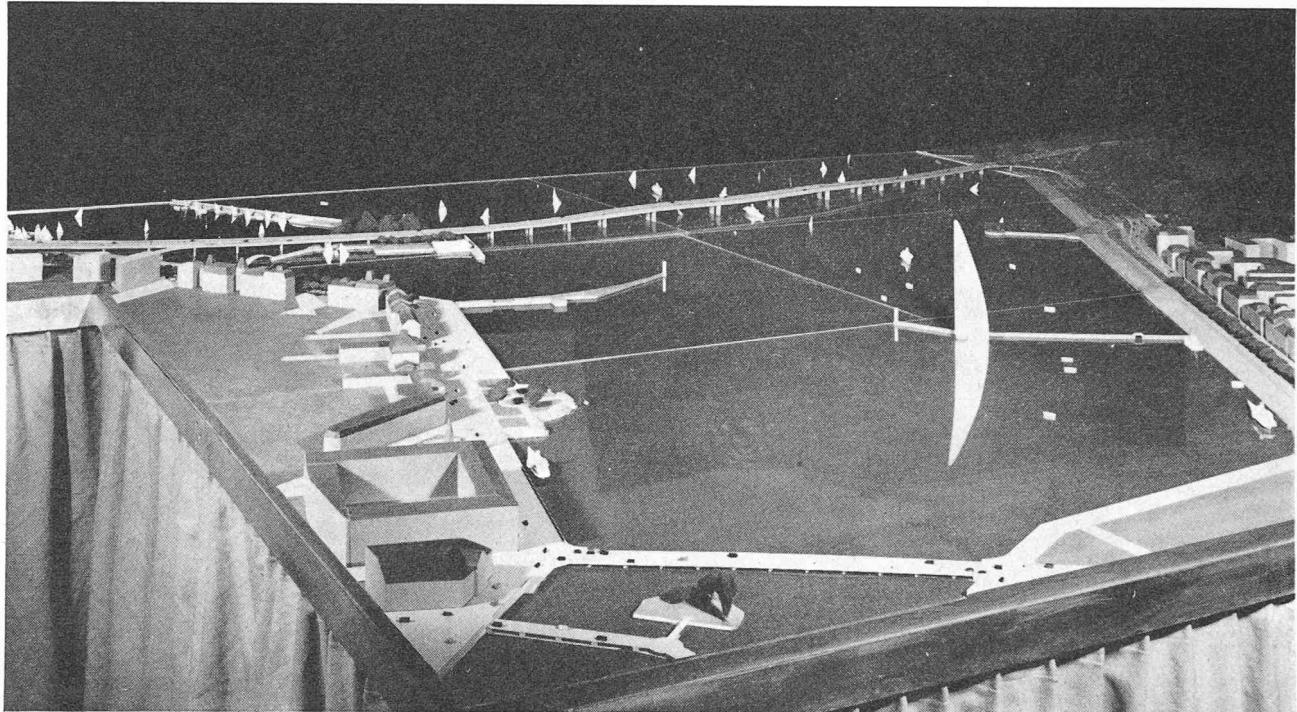
##### 6. Construction

Emprise importante de chantier sur les quais pendant la construction.

### 3 AXE INTERMÉDIAIRE

#### TRAVERSÉE PAR PONT HAUT

Liaison des rives à la hauteur de l'avenue de France et du Port-Noir



##### Ouvrage

###### 1. Système

Pont en béton de 15 travées.  
Quais-promenades au ras de l'eau, indépendants du pont.

###### 2. Dimensions

Longueur . . . . .	900 m
Travées centrales (3) . . . .	100 m
Travées latérales (12) . . . .	38, 48 et 70 m
Hauteur libre . . . . .	13 m

###### 3. Durée d'exécution

Quatre ans

###### 4. Coût

Pont . . . . .	45 millions de fr.
Voies d'accès . . . . .	81 millions de fr.
Frais d'exploitation annuels de Fr. 700 000.— capitalisés en vingt ans . . . . .	14 millions de fr.

Total  
140 millions de fr.

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

##### Caractéristiques

###### 1. Urbanisme

Axe à caractère semi-urbain.

###### 2. Circulation

Bonnes relations intersectorielles.

Relations admissibles entre les quartiers du centre.  
Décharge partielle du pont du Mont-Blanc.

###### 3. Transports en commun

Permettra une amélioration du trafic des transports en commun.

###### 4. Aménagement de la rade

Agrandissement important de la rade actuelle.  
La grosse batellerie pénètre dans la rade.  
Difficulté d'accès à la rade pour les voiliers.  
Accès facile aux parcs de la rive gauche.  
Agrément d'une traversée sur l'eau.  
Agrément des jetées-promenades.

###### 5. Esthétique

Coupe fâcheuse du plan d'eau.  
Fermeture de l'horizon.

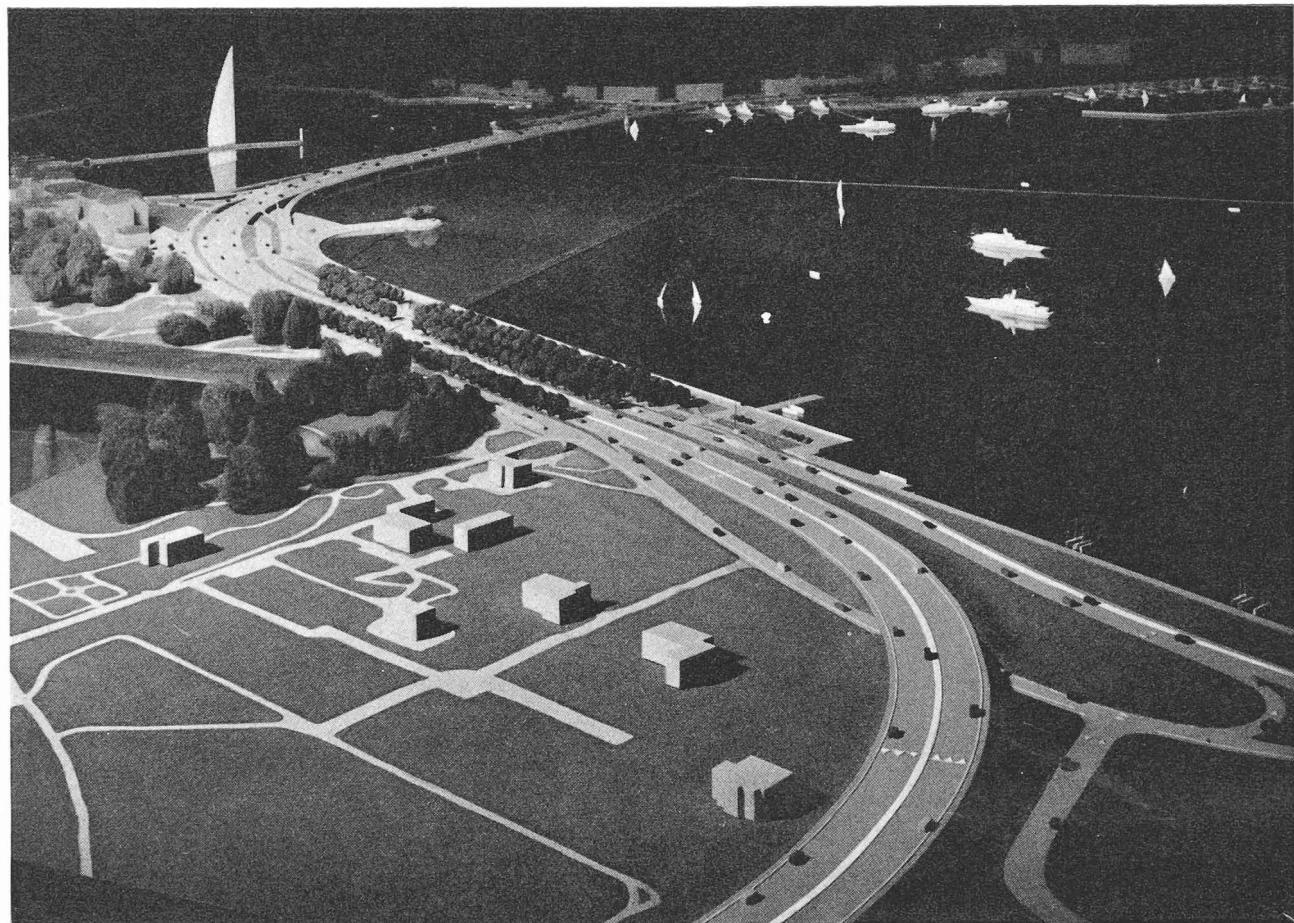
###### 6. Construction

Vastes chantiers sur chaque rive.

#### 4 AXE AVAL

##### TRAVERSÉE PAR UN PONT BAS

Liaison des rives à la hauteur de la jetée des Pâquis et du débarcadère des Eaux-Vives



##### Ouvrage

###### 1. Système

Pont métallique de 15 travées.

###### 2. Dimensions

Longueur . . . . .	710 m
Travées centrales (13) . . .	50 m
Travées de rives (2) . . .	30 m
Hauteur libre . . . . .	4 m

###### 3. Durée d'exécution

Trois ans et demi.

###### 4. Coût

Pont . . . . .	44 millions de fr.
Voies d'accès . . . . .	125 millions de fr.
Frais d'exploitation annuels de Fr. 700 000.— capitalisés en vingt ans . . . . .	14 millions de fr.
Total . . . . .	183 millions de fr.

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

##### Caractéristiques

###### 1. Urbanisme

Pont urbain créant une liaison vitale pour le centre. Situation naturelle à la cassure des quais. Développement conforme à l'histoire des traversées. Marque nettement la fin du lac et le début du Rhône.

###### 2. Circulation

Relation efficace entre les quartiers du centre.

Bonne décharge du pont du Mont-Blanc. Excellente intégration à la circulation du centre.

###### 3. Transports en commun

Permettra une amélioration du trafic des transports en commun.

###### 4. Aménagement de la rade

Réalisation d'une grande promenade entre les parcs, les quais et le port, formant une nouvelle et importante rade extérieure, où évoluera la grande batellerie.

Emprises minimums sur le lac.

L'aménagement judicieux d'emprises sur la rade actuelle permet une promenade tout autour du plan d'eau, en aval du pont, et rend possible l'aménagement de parkings touristiques.

Modification probable de la plage des bains des Pâquis.

###### 5. Esthétique

Pont en harmonie avec les quais, s'intégrant au site urbain.

Rupture de la continuité visuelle des promenades des piétons sur les quais.

###### 6. Construction

Chantiers sur les rives, à l'entrée de la ville.

Nécessité de la construction préalable du port extérieur.

Possibilité de réalisation rapide d'une première étape.

## 5 AXE AVAL

### TRAVERSÉE PAR UN TUNNEL

Liaison des rives à la hauteur de la jetée des Pâquis et du débarcadère des Eaux-Vives



#### Ouvrages

##### 1. Système

Tunnel de section rectangulaire.  
A chaque extrémité du tunnel, installations de ventilation.  
Rampes d'accès traitées en jetées-promenades.

##### 2. Dimensions

Longueur . . . . .	550 m
Section . . . . .	39×8 m

##### 3. Durée d'exécution

Quatre ans.

##### 4. Coût

Tunnel . . . . .	76 millions de fr.
Voies d'accès . . . . .	138 millions de fr.
Frais d'exploitation annuels de Fr. 1 300 000.— capitalisés en vingt ans . . . . .	26 millions de fr.
Total	<u>240 millions de fr.</u>

Part genevoise : environ 35 % du coût de construction.

#### Caractéristiques

##### 1. Urbanisme

Axe à caractère urbain, liaison vitale pour le centre.  
Situation naturelle, à la cassure des quais.

##### 2. Circulation

Relation efficace entre les quartiers du centre.

Bonne décharge du pont du Mont-Blanc.

Excellent intégration à la circulation du centre.  
Difficulté de passage pour les vélos à cause des fortes rampes d'accès.

##### 3. Transports en commun

Permettra une amélioration du trafic des transports en commun.  
Inconvénients dus aux rampes d'accès.

##### 4. Aménagement de la rade

Léger agrandissement de la rade actuelle.  
En amont, emprise minimum sur le lac.  
Agrément des jetées-promenades.  
Désagrément d'une traversée sous-lacustre dans un cadre exceptionnel.  
Modification des bains des Pâquis.

##### 5. Esthétique

Horizon existant inchangé.  
Plan d'eau continu assurant une animation estivale par la batellerie.  
La rade garde son caractère actuel.  
Discretion des ouvrages d'accès.  
Continuité visuelle des promenades piétons sur les quais.

##### 6. Construction

Vastes chantiers sur les rives, à l'entrée de la ville.  
Fermeture partielle de la rade pendant la construction.